



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2014

Le seize avril deux mil quatorze, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX, légalement convoqué le huit avril deux mil quatorze, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Benoît PIRON, Maire.

Etaient présents : Benoît PIRON, Johann BARANGER, Marie-France TALINEAU, Jean Luc GUINARD, Isabelle TOURTOIS, Sophie AUGER, Alain BARD, Angélique BOURDIN, Patrick CLISSON, Jacky FAVREAU, Marylène GIRAUDON, Fabienne HULCELLE, Chrystèle JARNY, Anthony PEIGNON, Thierry PROUST, Emmanuel ROUSSELOT, Cécile TAVENEAU, Sandra VIDARD.

Etait absent excusé : Damien PARNAUDEAU

Secrétaire de séance : Fabienne HULCELLE

Monsieur le Maire intervient en début de séance pour présenter Mme FABRO, Trésorière de Mazières-en-Gâtine, arrivée sur le canton depuis début mars 2014.

### Lecture et approbation du compte-rendu du 9 avril 2014

Madame TALINEAU fait lecture du compte-rendu du 9 avril 2014. Il est approuvé à l'unanimité.

*Monsieur PROUST intervient pour préciser qu'il est dommage que les conseillers d'opposition n'aient pas eu de réponse à leur demande d'explications complémentaires suite à l'envoi des documents budgétaires par mail.*

*Monsieur le Maire répond que tous les conseillers ont reçu les mêmes documents et que ces derniers vont être détaillés et présentés lors de ce conseil municipal.*

### Présentation de la situation financière par la Commune par Madame la Trésorerie de Mazières-en-Gâtine

Mme FABRO présente la situation financière dans ses grandes lignes. Il s'agit d'une présentation succincte de quelques ratios, avec une situation arrêtée au 31/12/2013.

Elle présente également la capacité d'autofinancement, les marges de manœuvre et le niveau d'endettement de la commune. Elle conclut en précisant que la situation financière de la commune est très saine.

*Monsieur BARANGER intervient pour demander des explications sur le niveau de richesses des foyers de la commune. Sur la demande de Monsieur le Maire, Madame FABRO répond que sur 875 foyers fiscaux, 57 % est non imposable.*

## Présentation des comptes administratifs 2013 et des budgets 2014 par la Secrétaire Générale

✓ A titre d'information, Madame DREILLARD présente le compte administratif et le budget CCAS qui sera discuté et voté lors d'un conseil du CCAS.

*Madame TOURTOIS intervient pour dire qu'elle pense que ce budget est un peu juste et demande s'il est possible de le réviser. A la demande de Monsieur le Maire, Madame DREILLARD répond qu'il est possible d'effectuer des transferts selon les besoins, même après le vote. Monsieur le Maire confirme que la situation budgétaire peut évoluer au cours de l'année, selon les demandes.*

✓ Madame DREILLARD continue sa présentation par le compte administratif et le budget annexe du Village des Chaumes. Pour résumer, il n'y a pas eu d'opérations comptables pour 2013. Une parcelle a été vendue en 2014. A ce jour, il reste donc 3 parcelles accessibles à l'achat.

✓ Madame DREILLARD poursuit sa présentation par le compte administratif et le budget annexe du Local commercial où des dépenses importantes ont dû être réalisées pour l'entretien du bâtiment.

*Monsieur GUINARD intervient pour expliquer les raisons de cette hausse de dépenses : Une mise aux normes conséquente a dû être réalisée sur les plafonds, les murs extérieurs (drainage), le plancher en bois qui s'est abimé. Cette mise aux normes a été nécessaire pour garantir la sécurité du bâtiment pour l'activité commerciale du locataire.*

Madame DREILLARD termine son intervention par la présentation du compte administratif et du budget principal. Elle détaille des écritures comptables en dépenses de fonctionnement : combustible, fournitures, ...

Madame DREILLARD explique les excédents de résultats 2013, la DGF (dotation générale de fonctionnement) et le principe qu'il vaut mieux surestimer les dépenses et sous-estimer les recettes, pour une gestion budgétaire stable.

Le budget Investissement Voirie a été minoré car une nouvelle partie de la voirie communale sera prochainement transférée à la Communauté de Communes du Pays Sud Gâtine, après avis et vote de l'Assemblée.

En grande partie, les projets ont été votés sur les anciens mandats et doivent normalement se poursuivre sur ce mandat. Pour certains, les engagements ont été pris il y a fort longtemps.

*Monsieur PEIGNON intervient pour demander que le budget Voirie soit légèrement augmenté pour réparer les nids de poule des routes communales déjà constatés sous l'ancienne mandature. Monsieur le Maire prend bonne note de cette remarque et demande à la Secrétaire Générale de modifier la ligne budgétaire en conséquence.*

Madame DREILLARD termine sa présentation en informant qu'elle va procéder à l'envoi de documents budgétaires détaillés qui sont des outils de décision pour le vote des comptes administratifs et des budgets au prochain conseil.

Elle demande que les remarques lui soient envoyées au plus tard le soir du vendredi 18 avril 2014. Monsieur le Maire confirme cette demande et remercie les conseillers de faire leurs remarques sur les budgets dans les temps impartis.

## Installation d'un commerçant dans la zone du Poirier

Monsieur le Maire fait lecture du projet de convention de location d'un emplacement municipal rédigé à l'attention de Madame Malène PACAULT, pour son magasin « O'4 Saisons » basé dans la zone commerciale du Poirier.

*Mr PROUST demande pourquoi un paiement de 30 euros/mois est prévu car il n'y a pas de service en contrepartie. Monsieur le Maire répond qu'il s'agit d'un service citoyen, donc la somme perçue sera reversée au budget du CCAS. Madame VIDARD confirme son désaccord sur cette demande de paiement.*

Après cet échange, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'acquittement par Madame Malène PACAULT de la somme de 30 euros par mois pour l'occupation d'un terrain communal dans la zone du Poirier, avec :

- ❖ 15 voix « pour »,
- ❖ 2 voix « contre »,
- ❖ 1 voix « abstention ».

## Informations et questions diverses

✓ Une manifestation pour le rassemblement du 8 mai est prévue à Soutiers. Rien n'est organisé à ce jour sur la commune.

✓ Mme VIDARD pose une question : Un habitant de Château Bourdin a eu un problème de jante ou de pneu crevé, à cause d'un trou dans la route, lié aux travaux. Monsieur le Maire dit qu'il recevra, à la mairie, cette personne.

✓ Monsieur PROUST demande des poubelles sur le City Stade, mais il y en a déjà.

Monsieur PARNAUDEAU s'occupe de la signalétique sur le site.

A nouveau, il est question du comportement de certaines usagers à cet endroit : traces de pneu de motos et de quad. La question est posée de savoir comment se prémunir contre ces comportements et comment protéger les installations et le revêtement.

✓ Pour finir, une discussion est lancée sur les déchets déposés autour des containers (déchetterie). Le sujet sera à revoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50.

Le Maire,  
Benoît PIRON

